

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 18

06 – ALPES-MARITIMES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRASSE

Ventes et cessions

499 268 258 RCS Grasse.

ECOFLEET.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 20000.00 EUR.

Adresse : 38, avenue Marcellin Maurel, 06140 Vence.

Oppositions : Art. L236-14 du Code de Commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : BTF CONSULTING. Forme : SAS. Adresse du siège : 2 rue de la Boucherie 06620 CIPRIERES. Capital : 7.500 €. Numéro unique d'identification : 492 677 539. Lieu d'immatriculation : RCS GRASSE. Société absorbée : ECOFLEET. Forme : SAS. Adresse du siège : 38 avenue Marcellin Maurel 06140 VENCE. Capital : 20.000 €. Numéro unique d'identification : 499 268 258. Lieu d'immatriculation : RCS GRASSE. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 4.916.130 €. Passif : 4.270.435 €. Actif net apporté : 645.696 €. Rapport d'échange des droits sociaux : en rémunération de l'apport fusion consenti par la société ECOFLEET à la société BTF CONSULTING, il sera attribué à l'associé unique de la société ECOFLEET cinq cent soixante-douze (572) actions nouvelles, entièrement libérées qui seront à créer par la société BTF CONSULTING à raison de sept (7) actions (valeur arrondie) de la société ECOFLEET pour une (1) action de la société BTF CONSULTING. La différence entre la quote-part d'actif net correspondant aux 4.000 actions de la société ECOFLEET détenues par son associé unique, soit 645.696 € et le montant de l'augmentation de capital de la société BTF CONSULTING au profit de l'associé unique de la société ECOFLEET, soit 4.290 € soit 641.406 € constituera une prime de fusion à porter en capitaux propres au bilan de la Société Absorbante. Date du projet commun de fusion : 31/10/2018. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : 07/11/2018 au Greffe du Tribunal de Commerce de GRASSE..